



AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Projet coordonné par La FéCANÉ

L'aménagement culturel du territoire, tel que défini par le Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick, est un « concept organisationnel en développement culturel selon lequel tous les secteurs d'une région se concertent pour élaborer les stratégies nécessaires à l'intégration des arts et de la culture à leur communauté. »

Le besoin

Dans le plan de développement global de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse (2009-2014), la communauté a énoncé l'intérêt d'avoir :

- Une fierté accrue et un sentiment d'appartenance à l'Acadie et à la francophonie.
- Une identification des Acadiens et francophones à une communauté forte et fière.

Pour y arriver :

La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse lors d'une session de planification pour la mise en œuvre du plan de développement global, à décider de développer notre propre stratégie et a officialisé cette décision lors de la réunion du CPM du 29 février 2010. (Grand chantier et résultat communautaire 3, stratégie 2)

L'objectif proposé

Développer et mettre en œuvre une stratégie d'aménagement culturel du territoire qui engage tous les secteurs de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse à mettre les arts et la culture au cœur du développement communautaire.

Cette stratégie pourra servir, entre autres, d'outil pour :

- * Développer des actions culturelles communautaires menant à une cohésion sociale accrue grâce à un sentiment d'appartenance et une identité culturelle forte
- * Effectuer la représentation publique et politique de la communauté de manière plus concertée. et ciblée

Prochaine étape:

Création officielle du comité NÉ – Octobre 2011

